

N° 41
Mars
2019



www.valcourt.ca

L'Informateur



3 avril 2019 - 16 h 30 à 19 h 30

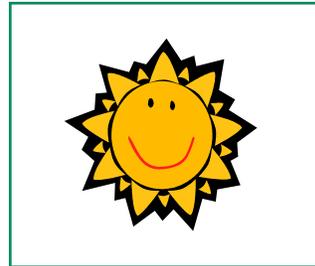
p. 4



Vie municipale

Urbanisme
Appel de candidature

> p. 5



Vie communautaire

Inscription des activités
sportives et Camp de jour

> p. 8



Sport & Loisirs

Course régionale de ski de
fond

> p. 15

Le journal
Municipal et
Communautaire
de Valcourt

L'Informateur

Magazine Municipal et Communautaire de Valcourt

Sommaire

Vie Municipale 2-7

Avis public 3

GRV Valcourt 2030 4

Trésorerie 4

Travaux publics 5

- Levée de l'interdiction de stationner
- Déversement de neige
- Véhicule en marche
- Lumière de rue défectueuse

Appel à candidature - CCU 5

Hygiène du milieu 6

- Installation de compteurs d'eau - ICI

Urbanisme 7

- Permis et certificat d'autorisation
- Licences pour chiens
- Porte-à-porte

L'agenda de Valcourt 7

Vie communautaire 8-11

Services récréatifs et communautaires

- Fermeture aréna
- Location gymnases, salles
- Inscriptions aux activités

Club Optimiste

Consultation publique sur l'accueil nouveaux arrivants

FADOQ

Maison des jeunes

Club Quad MRC Val-St-François

Centre d'action bénévole

Cuisine collective

Mensuel d'information édité par la Ville de Valcourt

Directrice de publication : Manon Beauchemin

Infographie et régie publicitaire : Joey Savaria en remplacement de Lucie Jeanson

Maquette : évoé! 450.521.8291

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca

Si vous ne recevez pas *L'Informateur*, contactez le 450.532.1338

Vie culturelle 12-13

- Exposition
- Atelier créatif
- Activité jeunesse
- Conférence
- Fab Lab
- Cabaret de l'humour

Spectacle annuel CPA 13

Vie scolaire 14

- **École l'Odysée**
 - Sport interscolaire
- **Semaine de la persévérance scolaire**

Sport & Loisirs 15

- Course régionale de ski de fond

Ciné-club 16

Coordonnées et heures d'ouverture de vos services

Hôtel de ville: 1155, rue St-Joseph, Valcourt JOE 2L0

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 12 h et 13 h 16 h 30

Vendredi: 8 h 30 à 13 h 00, après-midi sur rendez-vous seulement

Téléphone: 450.532.3313 - Télécopieur: 450.532.3424

Courriel: ville.valcourt@valcourt.ca

Aréna: 1111, boul. des Cyprés, Valcourt JOE 2L0

Lundi au jeudi: 8h30 à 11h30 et 13h à 16h30

Vendredi: 8 h 30 à 13 h 00, Après-midi sur rendez-vous seulement

Téléphone : 450.532.3743 - Télécopieur: 450.532.3424

Courriel: johanne.tetreault@valcourt.ca

Spectacle - Club de Patinage Artistique

30 mars - 18 h 30



Avis public - Dérogation mineure

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Manon Beauchemin, Greffière de ladite municipalité,

QU' il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal, le 1er avril 2019 à 19:00 heures à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville ;

QU' au cours de cette séance, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Identification du site concerné :

Lot 1 824 015 du cadastre de Québec, sis au 990 à 994, rue Saint-Joseph, Ville de Valcourt, zone CV-2.

Nature et effets:

Autoriser, une mesure frontale de 15,39 m alors que le règlement prévoit une mesure frontale minimale de 21,0 m pour une habitation isolée de 4 logements (art. 4.16 du règlement #561).

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Valcourt, ce 21 février 2019

Manon Beauchemin

Manon Beauchemin, Greffière

Avis public

Entrée en vigueur - Règlement 549-2

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 11 mars 2019, le Conseil municipal a adopté le «RÈGLEMENT 549-2 AMENDANT LE RÈGLEMENT 549 RELATIF À L'ADMINISTRATION DES FINANCES DE LA VILLE INCLUANT LA DÉLÉGATION DE POUVOIR, LE SUIVI ET LE CONTRÔLE BUDGÉTAIRE»;

QUE ce règlement est actuellement déposé au bureau de la Greffière à l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau ;

QU' il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 12 mars 2019.

Manon Beauchemin

Manon Beauchemin, greffière

Avis public

Aux personnes et organismes de l'ensemble du territoire désirant s'exprimer sur le projet de règlement

«559-3 amendant le règlement 559 - Plan d'urbanisme»

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 11 mars 2019, le Conseil a adopté le projet de règlement suivant :

« Règlement 559-3 amendant le règlement 559 - Plan d'urbanisme »

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 1er avril 2019, à 18h30 à la Salle du conseil de l'hôtel de Ville.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme afin d'agrandir l'aire d'affectation du périmètre d'urbanisation à même une partie de l'aire d'affectation agricole, sur le lot 3 926 254.

Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de l'hôtel de ville, du lundi au jeudi, entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30 et le vendredi entre 8h00 et 13h00.

Ce projet ne comprend pas de disposition devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

Donné à Valcourt, ce 14 mars 2019

Manon Beauchemin

Manon Beauchemin, Greffière

Avis public

Aux personnes et organismes de l'ensemble du territoire désirant s'exprimer sur le projet de règlement

«560-8 amendant le règlement de zonage 560»

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 11 mars 2019, le Conseil a adopté le projet de règlement suivant :

« Règlement 560-8 amendant le règlement de zonage 560 »

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 1er avril 2019, à 18h30 à la Salle du conseil de l'hôtel de Ville.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin d'agrandir l'aire d'affectation du périmètre d'urbanisation à même une partie de l'aire d'affectation agricole, sur le lot 3 926 254 et la révision de la définition de « Immeuble protégé ».

Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de l'hôtel de ville, du lundi au jeudi, entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30 et le vendredi entre 8h00 et 13h00.

Ce projet ne comprend pas de disposition devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

Donné à Valcourt, ce 14 mars 2019

Manon Beauchemin

Manon Beauchemin, Greffière

GRV Valcourt 2030

Le Grand Valcourt en effervescence - Faites partie du mouvement!

Les citoyens du Grand Valcourt sont invités au Grand Rendez-Vous de Valcourt 2030 pour connaître les réalisations de 2018 et participer à un partage d'idées pour les projets à venir.

Le tout aura lieu le **mercredi 3 avril**, dès **16 h 30** au **Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier**.

Avec la participation spéciale de l'**humoriste Alex Pépin**, cette soirée de bilan et de discussions se promet d'être dynamique et suscitera votre participation durant toute la soirée.

Activité offerte gratuitement: Souper inclus, service de garde sur place et service de transport possible.

Réservations:

- EventBrite;
- Courriel (valcourt2030@outlook.com);
- Téléphone au 450-532-2030.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!



Kevin Bombardier, coordonnateur
450.532.2030

Trésorerie

1^{er} versement de taxes municipales

Veuillez prendre note que le premier versement des taxes municipales 2019 était dû le **21 février**.

Nous acceptons, à l'Hôtel de ville, les paiements par chèque, carte de débit et argent comptant ou vous pouvez payer par internet.

Téléphonez au 450.532.1357 pour connaître les intérêts encourus jusqu'à votre date de paiement.

Il est à noter que pour tout paiement hors des heures d'ouverture, déposez votre paiement dans la CHUTE A PAIEMENT.

Paul Roy, Trésorier
450.532.1351



Travaux publics

LEVÉE DE L'INTERDICTION DE STATIONNER 31 MARS

À titre de rappel, le stationnement sur rue est public, et il appartient donc à tous. Si aucune contrainte n'est indiquée, il peut être utilisé en tout temps à l'exception du 15 novembre au 31 mars où il est interdit de stationner un véhicule dans les rues de la ville, la nuit de 24 h à 7 h.

Règlement général de la Ville de Valcourt 598 (article 83).

DÉVERSEMENT DE NEIGE

Attention au déversement de neige dans la rue ou sur un autre terrain que le vôtre.

Tel que stipulé au *Règlement général de la Ville de Valcourt #598* (article 14) et au *Code de sécurité routière du Québec* (section 1, c. vi. Art.498).

«Nul ne peut déposer ou permettre que soit déposée de la neige ou de la glace sur un chemin public.»

Nous demandons votre collaboration, lors du déblaiement de votre entrée de cour, afin de ne pas transporter la neige de l'autre côté de la rue ou sur un autre terrain que le vôtre. Celle-ci doit demeurer sur votre propriété. Il est important d'aviser la personne qui procède au déneigement.

Merci de respecter la sécurité de chacun !

VÉHICULE EN MARCHÉ

Il est **interdit de laisser un véhicule en marche plus de dix (10) minutes**, dans une rue, une entrée privée, un stationnement public de la ville.

Règlement général #598 de la Ville de Valcourt (article 19).

LUMIÈRE DE RUE DÉFECTUEUSE

Vous constatez une lumière de rue défectueuse ou brûlée? Contactez Marc Tétrault au 450.532.1352 en lui mentionnant si possible le numéro de poteau ou l'emplacement de celui-ci en vous référant au numéro de porte le plus près.

COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES

Les collectes de matières compostables reprendront hebdomadairement à compter du 5 avril 2019.

Marc Tétrault, contremaître
450.532.1352

Appel à candidature pour devenir membre du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Valcourt

Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) est à la recherche d'un nouveau membre pour voir à l'application des règlements d'urbanisme de la Ville de Valcourt. Devenir membre est une occasion pour les citoyens de s'impliquer dans les questions de développement et de mise en valeur de la Ville. Le comité se réunit environ une fois par mois et analyse les projets qui traitent d'enjeux urbanistiques afin de soumettre des recommandations au Conseil municipal.

Les exigences pour être admissible :

- Être citoyen résident de la Ville de Valcourt;
- Avoir 18 ans et plus;
- Être disponible pour assister aux rencontres qui ont lieu en général une fois par mois, le mardi ou mercredi à 17h;
- Déposer sa candidature dans les délais.

Les qualités recherchées :

- Un intérêt pour le développement de Valcourt et les questions d'urbanisme;
- Le sens de l'équité, du respect et du jugement.

Les responsabilités

- Voir à l'intérêt public dans l'analyse des projets;
- Émettre des recommandations au Conseil municipal dans le cadre du comité;
- Participation active aux rencontres;
- Engagement pour deux (2) ans;
- Devoir de confidentialité.
- Clause de confidentialité.

Déposez votre candidature d'ici le **19 avril 2019**. Veuillez la faire parvenir soit par courriel à inspecteur@valcourt.ca soit au bureau de l'Hôtel de Ville ou dans la chute à paiement. Pour toute question, vous pouvez rejoindre Joey Savaria au 450.532.1339

Esthétique Guylaine
* Épilation à la cire
* Facial
707 Avenue du parc
Valcourt, Québec
J0E-2L0
(450)532-4973

Hygiène du milieu

INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU

Industries, commerces et institutions (ICI)

Afin de favoriser une consommation responsable de l'eau potable et assurer la préservation de cette précieuse ressource, la Ville de Valcourt doit installer à compter d'avril 2019 des compteurs d'eau chez les propriétaires d'immeubles à caractère industriel, commercial et institutionnel (ICI).



Ce projet s'inscrit conformément à la *Stratégie Québécoise d'Économie d'Eau Potable* adoptée par le gouvernement du Québec, visant à réduire d'au moins 20% la consommation moyenne d'eau potable.

Installation

1. La Ville va mandater un plombier membre en règle de la CMMTQ (Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec) pour l'installation des compteurs d'eau.
2. Le compteur devra être installé à l'intérieur de l'immeuble, le plus près possible de la vanne d'arrêt principale intérieure de l'entrée d'eau.
3. Une conduite de dérivation devra être installée parallèlement pour les compteurs dont le diamètre est supérieur à 75 mm. Un robinet devra être installé sur cette conduite de dérivation et tenu fermé en tout temps. Un scellé sera installé sur ce robinet par la Ville.
4. De plus, le branchement d'eau potable doit être muni d'un dispositif anti-refoulement (DAR), conformément au *code de construction du Québec*, chapitre III Plomberie et *code de sécurité de la Régie du bâtiment* du Québec

Étapes à venir

1. Inventaires des installations (en cours)
2. Installation des compteurs d'eau par un plombier membre de la CMMTQ. Une date d'intervention sera transmise à l'avance au propriétaire de l'immeuble par courrier.
3. Attestation de conformité de l'installation du compteur
 - Fournie à la Ville par la firme mandatée
 - Visite de conformité des installations par la firme mandatée et la Ville
 - Avis de travaux correctifs si installation non-conforme
 - Mise en place de scellés par la Ville lorsque l'installation est jugée conforme

Lecture et relevé des compteurs d'eau

La relève des compteurs se fera au minimum une fois par année ou selon les besoins spécifiques.

En cas d'absence ou de compteur inaccessible, une carte de relève sera laissée au propriétaire de l'immeuble pour effectuer le relevé du compteur et la retourner à l'Hôtel de Ville.



Ces données relatives à la consommation d'eau potable pourront servir à :

- Détecter les sources de gaspillage d'eau potable (fuites)
- Établir un profil de consommation pour chaque industrie, commerce ou institution (ICI)
- Faire des études de consommation par secteur

Pour plus d'informations:

Jean-Yves Bullier, Responsable de l'hygiène du milieu
450.532.1348

Entretien et responsabilité

Le compteur d'eau et ses composantes (scellés, dispositif anti-refoulement...) sont fournis par la Ville qui en demeure propriétaire. Le compteur d'eau et ses équipements qui sont installés sur la propriété privée sont la responsabilité du propriétaire, ce dernier est responsable de tout dommage causé au compteur d'eau, aux équipements et aux sceaux autrement que par la négligence de la Ville. En cas de dommage, le propriétaire doit aviser la Ville le plus tôt possible. Le remplacement d'un compteur d'eau endommagé est effectué par la Ville, aux frais du propriétaire. Le compteur et ses équipements doivent être protégés contre le gel, les hautes températures, la submersion et les vibrations.

Vie municipale

L'agenda de Valcourt

19 mars et 2 avril	Rencontre amicale Centre d'Action bénévole
20 mars	Inscriptions - Soccer et balle molle Conférence - Centre culturel
21 mars	FADOQ - Partie de sucre
26 mars	Assemblée générale - Maison des jeunes
29 mars	Cabaret de l'humour
30 mars	Spectacle - patinage artistique
31 mars	Fermeture de l'aréna - Période estivale
1 avril 18h30	Assemblée publique Règlements 559-3 et 560-8
1 avril 19h00	Séance ordinaire du Conseil municipal
3 avril	Grand Rendez-Vous Valcourt 2030
4 au 6 avril	Mois de la jonquille
Jusqu'au 19 avril	Candidature - CCU
24 avril	Inscriptions - Hockey mineur, patinage artistique, karaté, je me garde seul et sécurité en gardiennage
1 mai	Inscriptions - Piscine, Camp de jour et service de garde



www.studiovicky.qc.ca

Vicky Bombardier
PHOTOGRAPHE



cell:819-574-1727

Sur rendez-vous
973 St-Joseph
Valcourt

Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUCTION ET CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR RÉNOVATION

N'oubliez pas de **planifier un délai de 30 jours** avant l'obtention de votre permis ou certificat d'autorisation pour vos travaux, en déposant un formulaire de demande à l'Hôtel de Ville ou par courriel à inspecteur@valcourt.ca. De plus, lorsque les travaux sont terminés ou s'ils demeurent inachevés, il est de votre responsabilité d'aviser le service d'urbanisme afin de communiquer l'information. **Vous devez avoir un permis valide en tout temps.** Les formulaires sont disponibles en ligne à l'adresse suivante www.valcourt.ca.

LICENCES POUR CHIENS

La Ville de Valcourt tient à vous rappeler que **tous les chiens résidents** sur le territoire de la ville doivent détenir une licence, disponible à l'Hôtel de Ville.

En tout temps, dans les parcs et les rues de la Ville, votre chien doit être tenu en laisse. De plus, les chiens **ne sont pas** admis dans les événements publics.

Nous vous demandons votre collaboration lorsque vous vous déplacez avec votre animal de compagnie, à l'extérieur de votre propriété, de bien vouloir immédiatement nettoyer, par tous les moyens appropriés, toute place publique, parc ou toute propriété privée salie par les dépôts de matière fécale laissés par votre animal et d'en disposer d'une manière hygiénique.

LE PORTE-À-PORTE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE VALCOURT

Saviez-vous que **toute personne**, sauf exception tel que les étudiants résidents et organismes à but non lucratif de la Ville, désirant **vendre, collecter ou solliciter** doit obtenir une licence à cet effet de la Ville de Valcourt ?

Cette licence doit être **visible pour tous**. Les personnes qui obtiennent une licence doivent faire preuve de politesse et de courtoisie auprès des citoyens et ne doivent pas exercer de pressions indues sur une personne afin que celle-ci conclut un contrat, achète leurs biens ou contribue.

Si vous êtes témoin d'une activité de porte-à-porte qui ne semble pas respecter ces dispositions, n'hésitez pas à contacter la police au 310-4141 ou la Ville le plus rapidement possible.

Pour rejoindre l'inspecteur à l'Hôtel de Ville :
Lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Jedi de 13h00 à 16h00

Joey Savaria, Inspecteur municipal et adjoint aux travaux publics

450.532.1339

L'Informateur mars 2019, p. 7

Services récréatifs et communautaires

FERMETURE DE L'ARÉNA

La saison des activités à l'aréna est presque terminée, l'aréna fermera le 31 mars et l'ouverture est prévue pour la fin août.

LOCATION DE GYMNASES

Les Services récréatifs et communautaires gèrent pour vous l'équipement en dehors des heures de classe. Vous pouvez pratiquer librement le volley-ball, le badminton, le pickleball, le hockey cosm. Le port d'espadrilles à semelles blanches est obligatoire.

Coût : 35 \$ / h + taxes

LOCATION DE SALLES

Vous cherchez un endroit pour vos rencontres sociales ou pour toutes autres occasions de rassemblement, nous vous suggérons :

Ciboulot - Centre communautaire - La Libellule

Visitez le site internet de la Ville de Valcourt pour connaître les capacités ainsi que les coûts des salles: www.valcourt.ca dans l'onglet «SERVICES MUNICIPAUX»

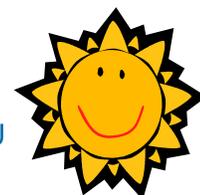
Club Optimiste

Voici quelques activités organisées par le Club optimiste de Valcourt, dans le cadre du Festi Val en neige. Les bénévoles du Club optimiste de Valcourt remercient La Caisse Populaire du Val-St-François, nos généreux commerçants de Valcourt et les associations qui nous ont supporté dans ces activités.

Lucie Berthelette, secrétaire du club optimiste de Valcourt



INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS SPORTIVES ET CAMP DE JOUR INSCRIPTION EN LIGNE POUR TOUTES LES ACTIVITÉS À PARTIR DU LUNDI 11 MARS



Les Services récréatifs et communautaires de Valcourt resteront ouverts en soirée de 16h30 à 19h les dates suivantes:

- Mercredi le 20 mars sur place: Soccer et balle molle (seulement);
- Mercredi le 24 avril sur place: Hockey mineur, patinage artistique, Je me garde seul, Sécurité en gardiennage et karaté;
- Mercredi le 1er mai sur place: Piscine, Camp de jour et service de garde

Comment s'inscrire	Modes de paiement	Montant complet exigé pour toute inscription
En ligne		Aucune inscription par téléphone ni par les responsables.
www.valcourt.ca	Cartes de crédit : • Visa • MasterCard	Pour toute somme de plus de 200.\$
En personne		- 50 % lors de l'inscription - 50 % daté avant le début de l'activité et remis à l'inscription
Aréna : 1111, boul. des Cyprés, Valcourt	• Comptant • Débit Interac • Visa et MasterCard • Chèque (au nom de la Ville de Valcourt)	

Une preuve de résidence vous sera demandée lors de votre inscription soit: notamment permis de conduire et certificat de naissance pour les enfants.

Pour information et réservation :
Glace, gymnases et salles, contactez Johanne Tétreault au
450.532.3743

MRC Val-Saint-François

Consultations publiques sur l'accueil des nouveaux arrivants: Un bilan positif

Dans les dernières semaines, la MRC du Val-Saint-François a tenu une tournée de consultations publiques au sujet de l'accueil des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes. Les rencontres ont eu lieu le 19 février à Valcourt, le 26 février à Richmond et le 27 février à Windsor. Ainsi entre 18h30 et 20h30, les citoyens pouvaient se présenter et partager leurs idées selon les thématiques suivantes : logement, transport, accueil/intégration/rétention, entreprises/emploi ainsi que rayonnement de la MRC.



En tout, ce sont près de 80 citoyens qui se sont déplacés aux consultations. Plusieurs maires ainsi que des élus municipaux étaient présents. Les résultats des consultations publiques seront ajoutés aux idées amenées par les élus et les acteurs socioéconomiques lors du forum du 8 novembre 2018. Les informations recueillies guideront la rédaction d'une politique d'accueil des nouveaux arrivants et des personnes immigrantes dans le Val-Saint-François. « Les défis de main-d'oeuvre et de vitalité des milieux interpellent grandement les élus et les acteurs du Val-Saint-François. L'objectif de cette politique est donc d'amener des travailleurs et des citoyens à s'installer et à demeurer dans notre MRC », conclut M. Luc Cayer, préfet de la MRC.



La tournée de consultations était une initiative du comité d'immigration du Val-Saint-François. Ce regroupement d'acteurs de la région se réunit pour discuter des enjeux d'accueil, d'intégration et de rétention des personnes immigrantes. Le comité travaille aussi à démystifier l'immigration auprès de la population par le biais de différentes actions.

La mise en oeuvre de ces consultations a été rendue possible grâce au soutien financier du Gouvernement du Québec dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion qui vise à appuyer les municipalités ainsi que d'autres organismes à but non lucratif dans l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives et du Fonds d'appui au rayonnement des régions du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

À propos : La MRC du Val-Saint-François travaille à améliorer la qualité de vie des citoyens de son territoire. Ses principaux mandats sont le développement culturel et touristique, la réalisation du schéma d'aménagement, la gestion des matières résiduelles et le développement économique.

Consultez le site web pour en savoir plus

www.val-saint-francois.qc.ca

Rouka Idrissa Abdoulaye

Agente de mobilisation et développement en immigration

Contact : Caroline Falcão, agente aux communications

Téléphone : 819 826-6505, poste 46

Courriel: caroline.falcao@val-saint-francois.qc.ca



CRÉER VOTRE SITE WEB, un vrai jeu d'enfant!

Grâce à notre nouvelle plateforme d'hébergement
et notre guide d'utilisation full fa fa,
créez facilement votre site web!

Cooptel

1 888 532-2667 (COOP)
cooptel.ca



FADOQ - PARTIE DE SUCRE

Jeudi, 21 mars 2019

Venez déguster un Repas de cabane à sucre au Domaine de l'érable à Sainte-Rosalie

Tarif pour la journée est de 49 \$

Places limitées

Pour informations, demander Denise Bombardier au 450.532.3100 ou Rita Lussier au 450.532.2775

MAISON DES JEUNES L'INITIATIVE

Assemblée générale annuelle

Vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale annuelle de la Maison des jeunes L'Initiative qui se tiendra mardi 26 mars prochain à 19h00 aux locaux de l'organisme situés au 1019, rue St-Joseph, Valcourt. À l'ordre du jour : présentation du rapport annuel de nos activités ainsi que les états financiers. Les élections du nouveau conseil d'administration ainsi que du comité de jeunes suivront. Bienvenue à tous!

LE MOIS DE LA JONQUILLE 2019

Les 4, 5, 6 avril prochain, les bénévoles de la Société canadienne du cancer vous offre la possibilité de vous procurer de magnifiques jonquilles fraîches dans les 3 points de vente à Valcourt:

BANQUE NATIONALE

MARCHÉ OUIMETTE FILLE & FILS

PHARMACIE UNIPRIX JULIE BINETTE

Merci de votre soutien à une cause importante qui touche chacun d'entre nous à sa façon.

Les gestes sont plus grands que le cancer.

Sauvons plus de vie!

UNE SAISON EN DENT DE SCIE

Déjà rendu au mois de mars, la saison tire malheureusement à sa fin.

Nous vous invitons à la soirée de clôture de fin de saison qui aura lieu le 27 Avril 2019 à la salle de l'aréna le Stardien à Saint-Denis de Brompton. Cette année ce sera un Méchoui. De plus amples informations seront disponibles sur la page Facebook du Club Quad de la MRC du Val St-François.

Partagez-nous vos plus belles photos prises dans les sentiers de la MRC du Val St-François. Un diaporama sera fait lors de la soirée de clôture ainsi que des prix seront à gagner pour les membres qui ont participé au concours photo. Vous pouvez nous envoyer vos photos sur la page Facebook, sur le post concours de photos.

Merci à tous les bénévoles pour leur aide précieuse, sans eux il serait impossible d'avoir de beaux sentiers, avec les sauts constants de Dame nature.

Merci également à tous les membres qui participent aux activités organisées durant l'année.

Veuillez profiter de la fin de saison, nous espérons que vous avez eu du plaisir dans nos sentiers. N'oubliez pas de consulter la page Facebook du club pour l'état des sentiers, des activités à venir et plus!

Janie Roarke



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
VALCOURT ET RÉGION

Maison CoopTel

RENCONTRE AMICALE

Rencontre: 13 h 30 à 15 h 30

Inscription obligatoire

Coût 2 \$ Tel.: 450.532.2255

950, rue Saint-Joseph

www.cabver.org

19 mars:

Penser plus tôt à plus tard, mon second projet de vie. Est-ce que je vis ma retraite de façon satisfaisante ? Est-ce que mes choix sont éclairés ?

Marie Toupin,

AQDR Estrie

2 avril:

Quelle est ou sera ma situation financière à ma retraite ? De quel montant vais-je disposer ?

Isabelle Guérard, AQDR Estrie,

Sylvie Bonin, ACEF Estrie

La Fricassée

CUISINE COLLECTIVE DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE VALCOURT ET RÉGION

Vous aimez cuisiner ? Ça vous plairait d'apprendre et de partager vos compétences tout en vous amusant ?

Vous pouvez former un groupe avec vos amis sinon nous vous regrouperons à d'autres participants.

Petits groupes de 3 ou 4 personnes qui cuisinent une fois par mois. Les participants choisissent les recettes, dressent la liste d'épicerie et font les achats. Ensemble ils cuisinent, partagent les portions et rapportent le tout à la maison.

Pour informations : Louise Girard au 450-532-2255

Bibliothèque - Centre culturel - Musée

Activités

Réservation: 450.532.2250



Découvrez l'exposition « Empreintes d'humanité » sous un nouveau jour

Depuis le 20 janvier, le Centre culturel Yvonne L. Bombardier présente l'exposition Empreintes d'humanité des artistes Josette Villeneuve et Sophie Roy. Durant toute l'exposition, venez jouer à Recherche et trouve. Nous avons croqué sur le vif des détails d'œuvres en exposition. Saurez-vous les dénicher? Un prix sera tiré parmi tous les participants à la fin des expositions. Entrée gratuite

Atelier créatif pour adultes

Samedi 23 mars à 13 h

Participez à ce deuxième atelier créatif pour adulte avec l'artiste-sculpteuse Nathalie Sanche. Stimulez votre créativité, votre énergie et votre imagination par des combinaisons de techniques comme le collage, la sculpture, le gribouillis et l'écriture spontanée.

Réservation requise | Activité gratuite

Activité jeunesse

L'heure du conte en anglais

Vendredi 15 mars à 18 h 30

Les enfants de 4 à 7 ans sont invités à se familiariser avec la langue anglaise en compagnie de Holly Hunter en écoutant le conte Splat and the New Baby de Rob Scotton. Jeux ou bricolages sont également au programme.

Réservation requise | Activité gratuite

Conférence L'alimentation anti-inflammatoire hypotoxique

Mercredi 20 mars à 19 h

En compagnie de Rosemary Tiklé, la relève de la Dre Jacqueline Lagacé, découvrez les bienfaits de l'alimentation anti-inflammatoire qui lui a redonné sa santé. La conférence, axée sur le soulagement de la douleur et de l'inflammation chronique, couvrira les bases de la diète hypotoxique selon les livres de la Dre Jacqueline Lagacé et donnera des outils pour l'appliquer dans votre quotidien.



Réservation requise

Membres : 5 \$ | Grand public : 10 \$

Jeunes curieux pour les jeunes de 8 à 12 ans : En caravane, allons à la cabane!

Vendredi 29 mars à 18 h 30

Venez vous sucrer le bec avec nous et aigüisez vos connaissances sur le processus de la fabrication du sirop d'érable. Au menu : jeux, ateliers, dégustations et plus encore.

Réservation requise | Activité gratuite

Le Fab Lab ouvert à la communauté

Savez-vous que le Fab Lab du Musée possède des plages horaires spécialement pour la communauté? Tous les mercredis soirs de 15 h 30 à 20 h et les samedis toute la journée, venez réaliser vos idées dans l'atelier de fabrication sans aucune réservation!



Une artiste en résidence au Fab Lab du Musée!

Jusqu'en août prochain, le Fab Lab accueille en résidence une artiste sculpteure de la région, Regine Neumann. Dans un projet de recherche interdisciplinaire expérimentale, Regine exploitera le potentiel des processus digitaux afin de développer de nouvelles avenues en sculpture. Aussi, elle tentera d'utiliser l'esprit incubateur et collectif des Fab Labs dans sa pratique actuelle en sculpture par de l'art participatif. Elle vise à intégrer la population de Valcourt dans le processus de sa recherche et de sa création artistique, tout en complétant ce travail avec de la pratique individuelle en studio à Valcourt.

Top 5 des avantages de l'Ingénieuse!

Devenir membre du Musée avec l'Ingénieuse comporte plusieurs avantages! En voici notre top 5 :

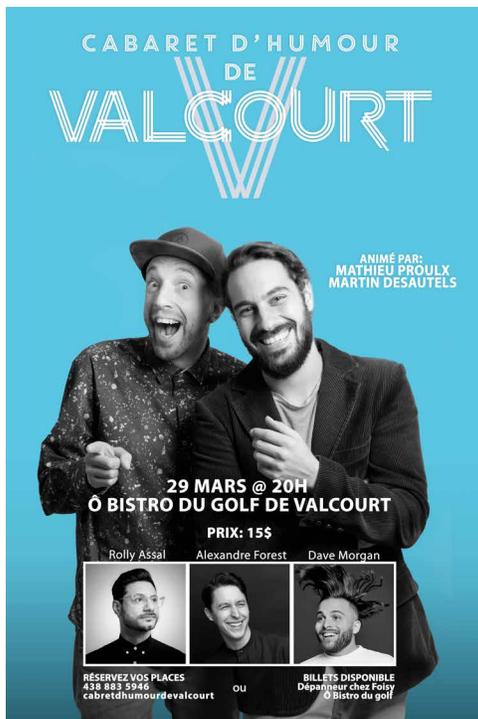
1. Entrée gratuite aux expositions permanentes et temporaires du Musée ainsi qu'au Fab Lab;
2. Invitation aux inaugurations des expositions temporaires du Musée;
3. Rabais de 10 % sur les produits offerts à la boutique du Musée;
4. Une visite par année à l'usine de BRP (sur réservation, 14 ans et plus, des conditions s'appliquent);
5. Entrée gratuite aux attractions faisant partie de l'entente de réciprocité d'admission de l'Association canadienne des centres de sciences.

Vie culturelle

Cabaret de l'humour de Valcourt

Vendredi 29 mars, 20h

Le Cabaret d'humour de Valcourt est de retour, le vendredi 29 mars à 20h Ô bistro du Golf. Pour sa deuxième édition, Martin Desautels et Mathieu Proulx reçoivent les humoristes : Rolly Assal, Alexandre Forest et Dave Morgan. Humour, bières, ambiance festive et plusieurs prix de présences seront au rendez-vous. Billets disponibles au Dépanneur Foisy et Ô bistro du Golf ou par téléphone au (438) 883-5946. Pour plus d'infos ou les achats en ligne, visitez notre page Facebook (Cabaret d'humour de Valcourt).



CABARET D'HUMOUR DE VALCOURT

ANIMÉ PAR: MATHIEU PROULX MARTIN DESAUTELS

29 MARS @ 20H
Ô BISTRO DU GOLF DE VALCOURT

PRIX: 15\$

Rolly Assal Alexandre Forest Dave Morgan

RÉSERVEZ VOS PLACES
438 883 5946
cabrethumourdevalcourt

BILLET DISPONIBLE
Dépanneur chez Foisy
Ô Bistro du golf

Ô Bistro du Golf de Valcourt

1000, rue Champêtre
Valcourt

Info : 438-883-5946

Tarif : 15 \$

SPECTACLE ANNUEL - CPA VALCOURT

Samedi, 30 mars - 18h30

LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE VALCOURT
VOUS PRÉSENTE SON SPECTACLE ANNUEL



CPA VALCOURT

LES BANDES D'ESSINEES S'ANIMENT

SAMEDI, 30 MARS 2019
ARENA DE VALCOURT
18 H 30

METTANT EN VELETTE SES PATINEURS AINSI QUE SES INVITES SPECIAUX
CASSIDY MCFARLANE ET
ALEXANDRE FAUCHER
YASMINA GOSSELIN

ADMISSIONS
ADULTES 12\$
3-12 ANS 5\$
0-3 ANS GRATUIT

Conception et réalisation: Catherine Préfontaine

Aréna de Valcourt: 1111, Boulevard des Cyprès, Valcourt

Tarifs : Adultes : 12 \$ - 5-12 ans : 5 \$ - 0-5 ans: Gratuit

Vie scolaire

École L'Odyssee



Le sport interscolaire de l'Odyssee en bref !

Quelques équipes ont terminé leur saison au cours du mois de février.

En **volley-ball**, en benjamin féminin, avant d'entâmer leur dernier tournoi de la saison, nos filles étaient en 12^{ème} position sur 34 équipes. Elles ont connu une journée parfaite en remportant chacune de leurs 8 parties. Elles ont pu ainsi terminer au 9^{ème} rang, manquant de très peu une participation à la finale régionale réservée aux 8 premières places.

Quant à nos cadettes, elles ont été parfaites en remportant chacune de leurs 16 dernières parties de la saison. En vertu de cette performance, elles sont passées de la 11^{ème} à la 4^{ème} position sur 22 équipes, se qualifiant d'emblée pour la finale régionale.

Lors de cette compétition tenue à Asbestos le 23 février dernier, dans un tournoi au calibre très relevé, nos représentantes ont réussi à mettre la main sur la médaille de bronze après plusieurs parties chaudement disputées. Bravo les filles !

En **badminton**, Félip Bélanger et Thomas Madgin ont remporté une médaille d'or en double cadet masculin lors du tournoi intersection. Thomas a aussi remporté l'or en simple.

Joseph Picard, pour sa part, a remporté le bronze en simple benjamin.

De plus, Thomas Madgin a représenté l'Estrie lors de la finale provinciale des jeux du Québec lors de la relâche scolaire.



Thomas Madgin, Félip Bélanger et Joseph Picard.
Crédit photo S. Bernier

Enfin en **basket ball**, notre équipe benjamin masculin a mis un terme à sa saison. Notre équipe a su démontrer beaucoup de résilience au cours de la saison en affrontant plusieurs équipes plus expérimentées. On se reprend l'an prochain.



crédit photo : Studio Vicky

Stéphane Bernier,
Éducateur physique responsable des sports

Semaine de la persévérance scolaire

La Ville de Valcourt souligne la Semaine de la persévérance scolaire!



Les 12 et 14 février derniers, les élus sont allés à la rencontre des élèves de l'École primaire La Chanterelle et de l'École secondaire l'Odyssee pour leur remettre une collation santé.

Un petit geste pour témoigner de leur appui, pour les pousser à continuer!

Les jeunes d'aujourd'hui seront les adultes de demain.

Il est donc primordial de leur dire combien ils sont importants pour nous et les encourager à persévérer, et ce, malgré les nombreux défis que la vie mettra sur leur route.

Nous avons confiance en vous!

Le conseil municipal de la Ville de Valcourt

Ô BISTRO du golf

Ouvert à l'année

- Resto • Bistro • Bar •
- Menu à la carte / Table d'hôte •
- Location de salle •
Capacité jusqu'à 160 pers.
- Relais de motoneige •

Sonia Chénard, prop.
Cell. 450 532.0880
soniachenard@hotmail.com
1000, rue Champêtre, Valcourt QC J0E 2L0

Une journée enivrante!

Un vif succès pour cette première édition de la course régionale de ski de fond de Valcourt

C'est sous la neige et de forts vents que les 29 épreuves de la journée se sont déroulées, au Club de Golf de Valcourt, le dimanche 27 janvier. Malgré le froid ressenti par les nombreux spectateurs, la pression était forte pour les jeunes fondeurs ! Le Club de ski de fond jeunesse de Valcourt (CSFJV) est très fier de cette première édition et espère pouvoir répéter l'événement l'an prochain.



Avec un total de 43 fondeurs inscrits, ce sont 59 médailles qui ont été remises, dans deux catégories : style classique et style libre. Parmi eux, 11 athlètes estriens se sont vu remettre une invitation pour aller au Jeux du Québec 2019. Rappelons que les finales de ski de fond des Jeux du Québec se sont tenues sur les Plaines d'Abraham, dans la ville de Québec, les 5, 6 et 7 mars dernier.

Parmi les 43 fondeurs, 15 étaient de la région de Valcourt et, des 59 médailles remises, 14 l'ont été à des jeunes de chez nous. Des 11 invitations reçues pour les 54e Jeux du Québec, cinq sont pour des jeunes du CSFJV, tous âgés entre 12 et 14 ans. Il s'agit de mademoiselle Frédérique Chapdelaine, de Lawrenceville, ainsi que de messieurs Justin Gagné, Jacob Laplante, Antoine LeBlanc et Émile Lortie, tous de Valcourt.

Les épreuves se sont déroulées rondement et aucun incident n'a été rapporté. Le tout, grâce à une équipe de bénévoles bien préparée et à l'implication inestimable du Club de ski de fond Val Plein-Air, de Valcourt. Sans eux, la tenue de cet événement aurait été impossible. Un merci tout particulier à messieurs Léo Blanchard, Claud Breton et Guy Thibault en charge du traçage et de l'entretien des pistes de la

compétition, en plus de celles réservées aux entraînements. Une responsabilité de la plus haute importance dans ce type d'épreuves, surtout à cause de la météo changeante des semaines et jours précédents les compétitions.



Le CSFJV souhaite remercier tous ses partenaires et commanditaires de l'événement : l'École primaire de La Chanterelle, le Club de ski de fond Val Plein-Air, le Club de Golf de Valcourt, le restaurant Ô Bistro du golf, la Ville de Valcourt, la Municipalité du Canton de Valcourt, Valcourt 2030, le Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier et son Fab Lab, le Centre Culturel et bibliothèque Yvonne L. Bombardier, le Conseil Sports Loisirs de l'Estrie, Ecopak, la succursale de Valcourt de la Banque Nationale du Canada, la pharmacie Familiprix Safia Kacimi de Valcourt, Kreasoft/La Paperasse de Valcourt, l'Érablière Au Bec Sucré, les Pionniers de Valcourt, Performance NC de Valcourt, ainsi que ses nombreux bénévoles.

Les résultats détaillés, ainsi que plusieurs photos et vidéos de l'événement sont disponibles sur

les sites Facebook du CSFJV et de Valcourt 2030 :

<https://www.facebook.com/CSFJVALCOURT>

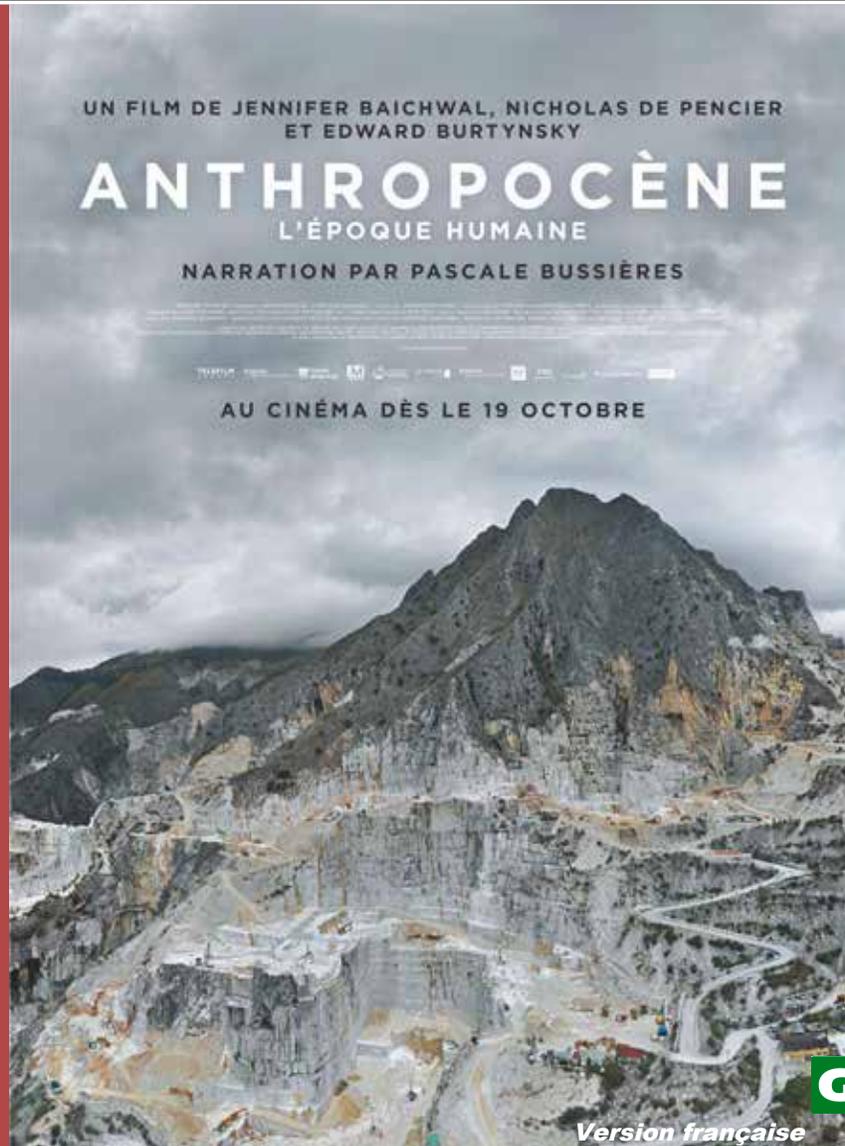
<https://www.facebook.com/valcourt2030>

#Valcourt

#valcourttactif

Anick Dalpé, Responsable des communications du CSFJV
Téléphone : 450-532-3880

« Le ton n'est jamais défaitiste ou moralisateur, le caractère humaniste du projet étant au contraire renforcé par de brefs mais touchants témoignages. » (Charles-Henri Ramond, Médiafilm)



Membre du RÉSEAU PLUS de l'Association des cinémas parallèles du Québec

Québec 

TELEFILM
C A N A D A

ASSOCIATION DES CINÉMAS
PARALLÈLES DU QUÉBEC

Ciné-club de Valcourt

Centre communautaire de Valcourt

820, Saint-Joseph

Info : comiteculturel.valcourt@gmail.com Adultes : 8 \$ / 16 ans et moins : 5 \$

JEUDI 28 MARS à 19 h